



## TERMES DE REFERENCE

### RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR UNE ÉTUDE DE LIGNE DE BASE

<b>Titre du projet</b>	Renforcer les capacités locales en matière d'eau, d'assainissement et d'assainissement universelles et sensibles au climat en utilisant et en diffusant l'approche de l'aide humanitaire verte
<b>Porteur de projet</b>	Arbeiter-Samariter-Bund (ASB)
<b>Bailleur de fonds</b>	Ministère Fédéral Allemand des Affaires étrangères (GFFO)
<b>Zone de mise en oeuvre</b>	Le projet sera implémenté dans les communes de Saint Jean du Sud et Corail
<b>Numero de projet</b>	ZZZ2304
<b>Durée</b>	1 novembre 2023 – 30 octobre 2026 (3 ans)

## INTRODUCTION

### L'organisation

Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) est une organisation humanitaire allemande apolitique, non confessionnelle et non lucrative qui travaille en Haïti depuis 2010 pour supporter la population haïtienne particulièrement les communautés les plus vulnérables. Dans sa démarche d'intervention, l'organisation travaille dans les secteurs d'activité liés à la sécurité alimentaire, eau, assainissement et hygiène (WASH), résilience climatique, Inclusion et Genre, gestion de risque et désastre et urgence sanitaire. ASB priorise une approche respectueuse envers les communautés et l'environnement dans lequel elle intervient.

### Le projet

L'organisation a reçu un financement de la part du Ministère fédéral Allemand des Affaires étrangères (GFFO) pour la mise en œuvre d'un projet de renforcement de capacités WASH locales sensibles au climat et inclusives en utilisant et en diffusant l'approche de l'aide humanitaire verte (Global WASH) dans les communes de Saint du Sud et de Corail. Le projet vise à supporter les communautés vulnérables dans le domaine de WASH afin qu'elles puissent être au courant des impacts des risques climatiques et environnementaux, et puissent être capables de se préparer, d'anticiper et de fournir une assistance humanitaire proactive en réponse à des événements météorologiques extrêmes.

Avant la mise en œuvre des activités du projet, ASB est à la recherche d'une firme de consultation ou des consultants indépendants pour la réalisation d'une étude de ligne de base dans les zones d'implémentation du projet.

## DESCRIPTION DU PROJET

<p><b>Objectif du projet</b></p>	<p>L'objectif du projet est que les communautés vulnérables disposent de capacités WASH inclusives qui prennent en compte les impacts des risques climatiques et environnementaux, et sont capables de se préparer, d'anticiper et de fournir une assistance humanitaire proactive en réponse à des événements météorologiques extrêmes</p>
<p><b>Résultats du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résultat 1.</b> Garantir un accès sûr et universel à des services humanitaires WASH sensibles au climat et adaptés au contexte local.</li> <li>• <b>Résultat 2.</b> Renforcement des capacités locales de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, y compris la préparation, les systèmes d'alerte précoce et les actions d'anticipation, en particulier dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, avec la participation active des groupes vulnérables.</li> <li>• <b>Résultat 3.</b> Les partenaires de mise en œuvre et les autres acteurs humanitaires dans les pays du projet connaissent la Charte du climat et l'approche de l'aide humanitaire verte et en tiennent compte lors de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'aide.</li> <li>• <b>Résultat 4.</b> Les représentants des institutions gouvernementales et de la société civile chargées de la gestion des catastrophes dans les pays du projet, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, disposent des connaissances techniques et des exemples de bonnes pratiques dans le domaine de l'aide humanitaire sensible au climat, inclusive et verte et de la réduction des risques de catastrophe.</li> </ul>

**Bénéficiaire direct**

- **Au niveau local** : Communautés dans les régions rurales/semi-urbaines particulièrement touchées par les impacts du changement climatique, leurs institutions ainsi que les groupes de population particulièrement vulnérables au sein de ces communautés.
- **Niveau national et régional** : en particulier les acteurs étatiques, les ONG, les institutions académiques.

**III- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE REFERENCE**

L'objectif de cette étude de ligne de base est de mesurer l'état de tous les indicateurs de résultats et d'impact du projet afin d'établir une cadre de référence comme points de comparaison. Par ailleurs, l'étude fournira des informations supplémentaires dans le contexte du projet qui sont liées aux objectifs et résultats attendus afin que l'équipe de ASB puisse avoir une meilleure compréhension de la situation de départ, d'identifier les lacunes pour pouvoir guider le développement des interventions appropriées avant l'implémentation des activités.

**IV- PORTEE DE L'ETUDE DE REFERENCE**

L'étude de référence se réalisera pour éclairer le processus de mise en œuvre du projet. Elle validera les indicateurs et apportera, le cas échéant, des ajustements dans le système de suivi et évaluation du projet. L'étude collectera des données auprès des différentes parties prenantes du projet. Les données collectées doivent être ventilées par zone géographique, par sexe, par tranche d'âge (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et par limitation fonctionnelle (personnes handicapées ou non). Les analyses de base doivent se concentrer sur les aspects suivants :

- Une analyse des infrastructures WASH existant au niveau des communautés
- Une analyse des capacités institutionnelles en matière de gestion de risque et désastre afin de déterminer les besoins de ces acteurs et de définir le soutien nécessaire
- Une analyse des potentiels risques auxquels les communautés sont exposées
- Une analyse des écosystèmes locaux à travers un diagnostic participatif dans la communauté
- Une analyse de l'aide humanitaire verte, le cas échéant, dans les communes concernées par le projet

## V- QUESTIONS CLÉS DE L'ÉTUDE

Cette étude doit permettre à l'équipe du projet de répondre aux questions suivantes :

- Comment les communautés vulnérables utilisent des stratégies WASH résilientes au changement climatique dans leur préparation et leur planification de la réponse ?
- Les communautés vulnérables ont-ils accès à des solutions WASH conçues pour résister aux impacts climatiques et environnementaux ?
- Les communautés vulnérables ont-ils accès à des informations compréhensibles, utilisables et pertinentes sur l'eau, l'assainissement et l'assainissement et des risques de catastrophe ?
- Quel pourcentage de la population des zones ciblées ayant accès à de l'eau potable selon les normes Sphère grâce à des infrastructures WASH mises à niveau pour résister aux risques climatiques et environnementaux ?
- Existe-t-il des installations sanitaires améliorées, exemptes d'obstacles et répondant aux besoins des femmes et des hommes dans les institutions ?
- Existe-t-il des endroits où les ménages peuvent débarrasser leurs déchets solides en toute sécurité ?
- Les acteurs concernés par le projet ont-ils des connaissances appropriées en matière de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, particulièrement dans le domaine WASH ?
- Existe-t-il au niveau des communautés des plans d'urgence visant spécifiquement les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques environnementaux.
- Existe-t-il au niveau des communautés des plans d'action stratégiques incluant des mesures de lutte contre les risques climatiques et environnementaux dans les interventions humanitaires ?
- Existe-t-il structure où les différentes acteurs partagent les meilleures pratiques et discutent de la manière d'intégrer la Charte sur le changement climatique ?

## **VI- MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE**

La méthodologie de cette étude doit s’aligner sur une approche participative avec des consultations collectives et individuelles. Cette étude doit prendre en compte les points de vue de tous acteurs clés, en particulier la sensibilité au genre, aux groupes de personnes vulnérables et aux jeunes. L’étude combinera des techniques de collecte et d’analyse de données qualitatives et quantitatives à l’aide des méthodes suivantes.

### **6.1. Examen documentaire**

Pour mener de l’étude de ligne de base, les consultants auront à consulter le document descriptif du projet, et tous autres documents pertinents par rapport au projet. Par ailleurs, une attention particulière doit se porter sur le cadre logique, le tableau de performance des indicateurs et le plan d’implémentations détaillé du projet pour servir de base pour l’étude.

### **6.2. Méthodes de collecte des données quantitatives**

Pour la collecte des données quantitatives, des enquêtes directes doivent être conduites auprès des potentiels bénéficiaires du projet. A cet effet, l’équipe de projet disposera de référence pour pouvoir orienter les consultants sur la population cible afin de bien choisir l’échantillon qui servira de base pour le sondage.

### **6.3. Méthodes de collecte des données qualitatives**

Les principales méthodes qui seront utilisées pour la collecte des données qualitatives seront les discussions de groupe et les entretiens avec des informateurs clés. Par ailleurs, les consultants auront à effectuer des visites d’observation pour une meilleur triangulation des sources de données.

### **6.4. Analyse et interprétation des données**

Les données primaires et le processus d’analyse des données seront ventilés par sexe, par tranche d’âge, catégorie d’handicap et par commune. Les résultats provisoires seront présentés avec l’équipe du projet pour validation.

## VII- PRODUITS LIVRABLES ET ÉCHÉANCIER DE L'ÉVALUATION

No	Livrables	Description	Nombre de jours
1	<b>Rapport initial</b>	Les consultants doivent soumettre un rapport initial qui définit clairement la méthodologie de l'étude, notamment les questionnaires d'enquête et le calendrier de la recherche avec des échéances spécifiques pour chaque prestation. Le rapport initial doit également expliquer clairement la méthodologie d'échantillonnage et la taille de l'échantillon pour l'enquête quantitative, ainsi qu'un nombre clair et logique d'entretiens d'information clés	5
2	<b>Préparation du travail de terrain</b>	Développement des outils, formation des enquêteurs, mise à l'essai des outils et validation finale.	5
3	<b>Collecte de données</b>	Réunion préparatoire, focus groupe, collecte de données quantitative et débriefing	6
5	<b>Ébauche du rapport d'évaluation</b>	Les consultants doivent soumettre Après l'analyse des données sur le terrain un rapport préliminaire à la direction de ASB pour un examen approfondi.	10
6	<b>Rapport final</b>	Après l'analyse et les commentaires sur le rapport préliminaire, les consultants doivent en compte les recommandations de ASB et soumettre le rapport final.	4

## VIII- CALENDRIER D'EXÉCUTION DU TRAVAIL

L'Etude de ligne de base sera réalisée au cours d'une période de 30 jours. Cette période prendra en compte les enquêtes de terrain / les entrevues, la rédaction et la soumission du rapport final.

## IX- ROLES ET RESPONSABILITÉS

### Responsabilités des consultants

Le(s) consultant(s) ou la Firma s'engage à l'exécution du plan de l'étude de base conformément au plan de travail et aux délais convenus. En collaboration avec le Responsable MEAL de L'ASB, le consultant aura à :

- Assurer la direction générale de l'exercice de collecte des données de base;
- Prendre en charge la logistique de l'étude ;
- Former les enquêteurs et superviseurs pour la collecte des données;
- Assurer la collecte de données de base précises pour tous les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du programme dans les délais convenus;
- Assurer le déploiement efficace de tout le personnel de soutien et l'assurance de la qualité de tous les produits livrables;
- Partager la base de données de l'étude traitée avec l'équipe de ASB.

### Responsabilités de ASB

- L'organisation ASB s'engage à donner aux consultants le financement planifié et tout le support technique nécessaire pour la réalisation de l'étude de ligne de base du projet.
- ASB supervisera le processus du début à la fin pour s'assurer que l'étude se déroule comme prévu
- ASB validera tous les documents produits par la firme (les consultants) avant d'être mis en application ou considérés comme documents finaux.



## **X- PORTÉE DE LA PROPOSITION DE PRIX ET PROCEDURE DE PAIEMENTS**

Le(s) consultant(s) ou la Firme recevra les honoraires de consultation suivants les étapes suivantes.

- 50 % après la validation du rapport initial
- 20 % après la présentation du rapport intermediaire
- 30 % après l'approbation du rapport final

Les honoraires seront payés sous forme de montant forfaitaire (tout compris les dépenses liées à la consultation). Le montant du contrat sera fixe quelles que soient les modifications des éléments de coût.

## **XI- QUALIFICATIONS REQUISES POUR L'ÉVALUATEUR PRINCIPAL OU LA FIRME**

Le(s) consultant(s) ou la Firme doit avoir de l'expertise et des qualifications tout en répondant aux exigences suivantes :

- Avoir un diplome d'étude (maîtrise souhaitable) en sciences de l'agriculture, politique publique, développement international, économie, relations internationals;
- Au moins 5 ans d'experience dans le domaine de suivi et évaluation de projet, avec une experience averée dans la collecte et de l'analyse de données et de l'établissement de rapports;
- Expérience dans la conduite de lignes de base particulièrement dans le domaine de Eau, Assainissement et Hygiène;
- Expérience de travail dans le secteur humanitaire, de préférence dans des projets de l'Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) est un atout developpement rural et de resilience est un atout
- Excellentes compétences en communication orale et écrite en francais.

## XII- PROCESSUS D'APPLICATION

Les firmes ou les personnes intéressées, qualifiées et expérimentées, doivent soumettre un dossier de manifestation d'intérêt au plus tard le **12 Janvier 2024** à aux adresses suivantes : [asb.office.haiti@gmail.com](mailto:asb.office.haiti@gmail.com) et [achillep@asb-haiti.org](mailto:achillep@asb-haiti.org). Une lettre d'accompagnement doit être adressée à la direction de ASB. Le dossier de manifestation d'intérêt doit avoir une offre technique et une offre financière avec les informations suivantes :

### A. Offre technique:

- Curriculum Vitae à jour du (des) consultant(s) / évaluateur principal (montrant la formation et l'expertise);
- Proposition technique détaillant la méthodologie proposée et les ressources nécessaires ;
- Un exemple de rapport de travail similaire qui démontre les compétences et l'expérience des consultants;
- Références (Institutions et personnes de contact) pour chaque consultation (ligne de base, evaluation ) conduite ;
- Pièce d'identité des consultant(s) ou du consultant principal;
- Les documents juridiques et administratifs s'il s'agit d'une firme de consultation (Patente et/ou Quitus, Registre du Ministère du commerce, Carte d'identité fiscale de l'entreprise);

### B. Offre financière :

Un fichier détaillant toutes les dépenses que la Firme ou le (s) consultant(s) principal s'attend à engager pendant la période de l'étude .